

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
CANTON DU TARAVO ORNANO

Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE COTI-CHIAVARI

(Code postal 20138)

Délibération n° 60 .2020

LE MAIRE DE COTI-CHIAVARI

SEANCE DU VINGT SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT

Le vendredi 27 novembre 2020 à 15 heures 0.

Date de la convocation

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Qui ont donné pouvoir : 1

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Félix PERETTI, 1^{er} adjoint.

20/11/2020

Présents : Céline BATESTI POGGI, François-Joseph FOTI, Olivier FRANCESCHI, René MAILLET, Dominique PELLETIER, Alexandre PERETTI, Félix PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI, Catherine SANSONETTI

Date d'affichage

30/11/20

Absents : Henri ANTONA, Jean Paul ANTONA, Lucien LACOMBE (procuration à Félix PERETTI), Jacques ETTORI PERETTI, Julien PERETTI

Acte rendu exécutoire

après dépôt en

Préfecture le

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.21121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Publication ou

notification le

Le quorum est atteint : oui non

Secrétaire(s) de séance : Olivier FRANCESCHI

Objet de la délibération : Approbation de la mise en place des chemins de servitude DFCI en forêt domaniale

Vu la délibération n°21/2020 pour la mise en place de servitudes de passage sur des chemins communaux dans le cadre du Plan Local de Protection contre les Incendies du grand Ajaccio ;
Considérant la consultation relative a l'instauration de servitudes de passage et d'aménagement pour les huit ouvrages suivants, lancée par la DDTM 2A du 17/09/2020 au 17/11/2020 :


- Pistes de liaison de Laticapso (P62), Gradello (P63), Cortone (P64), Petinello (P65)
- Points d'eau CCH01, CCH07, CCH09 et CCH10

Considérant que cette consultation répond aux attentes de la commune

Le Conseil, oui Monsieur le Président en son exposé, et après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

- APPROUVE la mise en place de ces servitudes
- DONNE délégation à l'exécutif pour signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré à Coti-Chiavari, les jour, mois et an que dessus et ont signé au Registre, les membres présents.


POUR LE MAIRE

PAR DÉLÉGATION, L'ADJOINT